



MORLAIX SAINT MARTIN BASKET

Siren: 443 667 407 Siret: 443 667 407 00037 Code APE 9312Z

N° agrément jeunesse et sport: 29 S 1230

2 Avenue du parc 29600 MORLAIX

DOSSIER D'INSCRIPTION:

Saison 2024-2025

N° Licence :

JOUEUR :

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse complète :

N° Tél. Portable :

N° Tél. Fixe :

E-Mail joueur :

Profession :

PARENTS OU RESPONSABLE LEGAL (pour les mineurs)

	Responsable 1	Responsable 2
Nom/Prénom		
Adresse si différente du joueur		
Tél. Portable		
Tél Fixe		
E-Mail		
Profession		

Les soussignés (Parent(s) ou Responsable légal)

Autorisent ma fille/mon fils..... à pratiquer le basket au MSMBasket.

- Acceptent qu'en cas d'accident, mon enfant soit conduit au service des urgences de l'hôpital ou de la clinique la plus proche, transporté par le véhicule personnel d'un parent accompagnateur ou d'un des responsables de l'association ou par l'ambulance des pompiers. Autorisent le corps médical à procéder à toute intervention chirurgicale qui serait rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant. Autorisent les responsables à sortir mon enfant de l'hôpital ou de la clinique suivant l'avis médical donné.

(Traitement ou allergies à communiquer au corps médical en cas de besoin :

.....)

- Attestent que le véhicule utilisé est assuré pour effectuer les déplacements des joueurs de l'équipe.

A

Le

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite : "Lu et accepté"

Parent(s) ou Responsable Légal

Joueur/Joueuse (majeur(e))



MORLAIX SAINT MARTIN BASKET

Siren: 443 667 407 Siret: 443 667 407 00037 Code APE 9312Z

N° agrément jeunesse et sport: 29 S 1230

2 Avenue du parc 29600 MORLAIX

DOSSIER D'INSCRIPTION:

Saison 2024-2025

Déposez votre **DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET**

lors d'une séance d'inscription ou d'un entraînement ou adressez-le par la poste à :

Morlaix Saint-Martin Basket - 2 Avenue du Parc - 29600 MORLAIX inscription.msmbasket@gmail.com

TARIF DES LICENCES 2024 – 2025

Licences 5x5 + 3x3

CHASUBLE REVERSIBLE inclus dans le prix de la licence

Catégories	Années	Licences	Licences	
			Tarif dégressif - 25% 2 ^{ème} licence	Tarif dégressif - 50% 3 ^{ème} licence
U6 / U5 Eveil	2019-2020	50 €	38 €	25 €
U7	2018	112 €	84 €	56 €
U9 / U8	2016 – 2017	147 €	110 €	74 €
U11 / U10	2014 – 2015	147 €	110 €	74 €
U13 / U12	2012 – 2013	161 €	121 €	81 €
U15 / U14	2010 – 2011	161 €	121 €	81 €
U17 / U16	2008 – 2009	167 €	125 €	84 €
U18	2007	167 €	125 €	84 €
U20 / U19	2005 – 2006	167 €	125 €	84 €
SENIORS Sans emploi / Etudiant		167 €	125 €	84 €
SENIORS Salarié		172 €	129 €	86 €
JOUEURS Elu comité directeur		126 €	-	-
BASKET LOISIRS		107 €	81 €	57 €
Dirigeant		42 €	-	-
FRAIS DE MUTATION		60 €	de U14 à Seniors GRATUIT pris en charge par le club	

TARIF DEGRESSIF FAMILIAL : - 25 % (2^{ème} licence) et - 50 % (3^{ème} licence) appliqué sur la moins chère

Pour la reprise des entraînements en août/septembre : la licence sera obligatoire pour les joueurs qui renouvellent leur licence. Pour les nouveaux licenciés, deux séances d'essai seront autorisées, ensuite un choix devra être pris pour prendre une licence ou non afin de poursuivre les entraînements.

Pour des raisons d'assurance, il est important de respecter cette règle.

Le montant de l'assurance « Option A » est inclus dans le prix de la licence. Un supplément est à régler pour chaque option suivante : (B = 6,27 €) - (C (A+) = 2,53 €) - (C (B+) = 6,63 €)

Un certificat médical de surclassement est nécessaire en 2^{ème} année de chaque catégorie pour ceux qui évolueront dans la catégorie supérieure (Voir tableau des surclassements)

Surclassement pour Senior Région : Imprimé spécifique à compléter par un médecin agréé

le dossier complet comprend :

- Le règlement de la licence par chèque ANCV, coupons sports, Pass'Sports, en espèces en totalité ou par chèque bancaire à l'ordre du msmbasket ou par carte bancaire via Hello asso à la fin de l'inscription en ligne.
- Dossier d'inscription papier à imprimer et à compléter
- La saisie de la licence dématérialisée via le mail de la FFBB doit être effectuée en ligne

NOTICE D'INSCRIPTION CLUB A CONSULTER POUR VALIDER LA LICENCE DEMATERIALISEE



MORLAIX SAINT MARTIN BASKET

Siren: 443 667 407 Siret: 443 667 407 00037 Code APE 9312Z

N° agrément jeunesse et sport: 29 S 1230

2 Avenue du parc 29600 MORLAIX

DOSSIER D'INSCRIPTION:

Saison 2024-2025

REGLEMENT INTERIEUR

Le Morlaix Saint Martin Basket (MSMB) comprend 272 licenciés (saison 2023-2024) et fonctionne sur le principe du bénévolat. Les activités ne peuvent se dérouler harmonieusement que si tous les partenaires y apportent leur contribution suivant leurs compétences et leurs disponibilités ; chacun devant se sentir véritablement acteur de sa pratique sportive ou de celle de ses enfants. Tout membre du MSMB, joueur, parent, manager, doit respecter et accueillir les adversaires dans la convivialité. La tolérance et l'esprit sportif prédomineront en toutes circonstances.

Informations générales du MSMB : Se tenir informé des plannings d'horaires des matchs, arbitrage et table pour l'e-marque (mise à jour faite jusqu'au samedi midi en cas de modification de dernière minute).

Site internet : msmbasket.fr

Facebook : [msmbasket](https://www.facebook.com/msmbasket)

Mail : msmbasket@gmail.com

Droit d'image : Autorisation de publication des photographies des licenciés du MSMB sur le site internet officiel du MSMBasket ainsi que les pages officiels MSMBasket des différents réseaux sociaux (facebook, instagram...) partenaires ou média... Tout joueur licencié au MSMB ou son représentant légal pour les mineurs, autorise expressément les dirigeants du MSMB, ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Accès aux responsabilités : A partir de la catégorie U9, pour les matchs se déroulant à domicile, les joueurs et joueuses seront convoqués à tour de rôle pour apporter leur contribution au bon déroulement des rencontres (feuilles de matchs, e-marque, chronométrage, arbitrage ...). En cas d'absence, le joueur sera convoqué de nouveau pour un match un week-end suivant.

Rencontres à l'extérieur : le transport pour les déplacements se fait en voitures particulières. **Tous les parents doivent participer à tour de rôle.** Un tour est organisé entre les parents, il est communiqué à tous, assistés par les responsables du MSM Basket et ou coach de l'équipe. La gestion, permutation des tours de covoiturage est à assurer sous la responsabilité des parents. Si le parent accompagnateur prévu pour le covoiturage ne peut pas assurer son tour, il contactera un des autres parents portés la liste pour le remplacer et préviendra le coach de l'équipe. En cas d'absence imprévue, le joueur préviendra le responsable d'équipe au plus tôt.

Répartition dans les équipes : En début de saison, les joueurs sont répartis dans les équipes suivant leur catégorie. Si l'effectif le justifie, si les possibilités d'encadrement le permettent, deux équipes d'une même catégorie peuvent être créées.

Tenue vestimentaire : A tour de rôle, chaque joueur est responsable de l'entretien des maillots et shorts qui lui sont confiés le week-end lors des matchs. Les maillots et les shorts doivent être portés uniquement pour les matchs, et reste la propriété du club.

Sécurité des joueurs mineurs : Il est demandé aux parents de ne pas laisser les jeunes joueurs attendre seuls et sans surveillance devant ou dans la salle, sans s'être assuré de la présence effective des entraîneurs. La responsabilité du MSMBasket n'est engagée qu'à partir de l'instant où un responsable du club a accueilli le joueur sur le créneau de l'entraînement ou du match. En fin d'entraînement ou de match, les parents doivent le récupérer à l'heure prévu au planning. Les jeunes joueurs mineurs qui rejoignent seuls leur domicile après les séances d'entraînements le font sous



MORLAIX SAINT MARTIN BASKET

Siren: 443 667 407 Siret: 443 667 407 00037 Code APE 9312Z

N° agrément jeunesse et sport: 29 S 1230

2 Avenue du parc 29600 MORLAIX

DOSSIER D'INSCRIPTION:

Saison 2024-2025

la responsabilité exclusive des parents. Les parents qui optent pour cette option devront compléter la phrase suivante sur le formulaire d'inscription.

- Autorisent à l'issue des séances d'entraînements ou des matchs, ma fille/mon fils à rejoindre seul le domicile habituel. En cas de sinistre sur le trajet entre la salle et le domicile, seule ma responsabilité exclusive est engagée.

(SINON préciser en l'écrivant "NON autorisé")

« A l'issue des séances d'entraînements ou des matchs, je soussigné, M , autorise ma fille/mon fils (prénom+ Nom)....., à rejoindre seuls le domicile habituel. En cas de sinistre sur le trajet entre la salle et le domicile, seule ma responsabilité exclusive est engagée. »

Discipline générale : Tout membre du MSMBasket doit avoir un comportement compatible avec les activités normales du club, en particulier : - Respect des personnes d'encadrement, - Respect des autres joueurs, partenaires, et adversaires, - Respect des arbitres, - Respect du matériel et des installations. Tout manquement à ces règles, ou tout comportement contraire à l'esprit sportif pourra faire l'objet de sanctions sur décision du bureau : avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive, non-renouvellement de la licence pour l'année suivante. L'amélioration de la pratique harmonieuse du basket passe par un minimum d'investissement de la part de chacun. Les joueurs, les parents et les dirigeants du club doivent faire preuve de solidarité pour développer un esprit de club. La pérennité du basket au MSMBasket reste assujettie à la participation active de tous, notamment des parents pour les jeunes (de U7 à U18). Cet appui est indispensable à l'équipe dirigeante pour perpétuer la formule associative, fondement des statuts du club.

L'inscription au MSMBasket implique l'acceptation et le respect du règlement (en annexe)

A Le

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite : "Lu et accepté"

Parent(s) ou Responsable Légal

Joueur/Joueuse (majeur(e))

---- O ----